Date de réception par l'organisme d'inspection (cadre à renseigner par l'OI) :

DECLARATION DE TRANSACTION OU DE MISE A LA CONSOMMATION

Pour les appellations : Coteaux du Lyonnais (Faire une déclaration par produit, séparer les déclarations des vins nouveaux et des vins de garde)

Désignation du produit (appellation, couleur) : **Millésime :**

Identité de l'opérateur ou des opérateurs

N° d'identification attribuée lors de votre déclaration d'identification pour chaque opérateur :

Nom de l'opérateur ou des opérateurs (1) :

Tél :

Cocher la case correspondante

N° CVI inscrit sur la déclaration de récolte concerné par la demande	**Identité de l'opérateur** Si plusieurs opérateurs voir (1)	☐ **Transaction : Identité de l'acheteur** (Préciser hors France si nécessaire) ☐ **Mise à la consommation : Date de conditionnement** ☐ **Petit vrac**	**Lot si assemblage**	**Cuve** ou **N° du lot**	**Volume de la cuve si vin en cuve**	**Volume concerné**	**N° du lieu de stockage (2)**

(2) : N° attribué au lieu considéré sur la déclaration d'identification

(1) Si la demande comprend la part du métayer et celle du bailleur, préciser les deux noms et faire une ligne par opérateur pour bien spécifier les volumes de chacun.
Si la demande de transaction et de conditionnement est faite concomitamment entre plusieurs opérateurs car le produit reste inchanger et ne change pas de site entre les deux étapes (transaction puis conditionnement), faire une ligne par étape pour bien identifié chaque étape et chaque opérateur.

A……., le…… Signature(s) :

A renvoyer au : CIBAS – 210 Boulevard Vermorel 69400 Villefranche sur Saône.
Tel. 04.74.02.22.60 Fax. 04.74.02.22.69 E-mail : cibas@beaujolais.com